

GIE du Forum des Halles

FORUM DES HALLES - 101 PORTE BERGER – Cidex 274 - 75045 PARIS CEDEX 01 - ☎ - 01 44 76 96 56 - 📠 - 01 44 76 96 50

CONTRIBUTION DU GIE DU FORUM DES HALLES

Le 12 janvier 2007

A l'attention de Monsieur Jean-Pierre CAFFET

Monsieur,

Faisant suite à la réunion de concertation du 9 janvier 2007 et en réponse à votre proposition, nous souhaitons vous faire part de notre analyse et de nos remarques.

En tout premier lieu et dans la continuité de notre demande, nous vous rappelons notre position concernant le nom de CARREAU qui semble vouloir remplacer le nom de FORUM / FORUM DES HALLES, qui demeure celui qui traduit au mieux, dans notre esprit, les objectifs de cette requalification.

CARREAU et/ou FORUM pour les nouveaux bâtiments

A la lecture du texte du cahier des charges du concours d'Architecture pour les bâtiments des Halles, le terme "Carreau" est employé **66** fois au moins.

Cela semble, à l'évidence, démontrer une volonté de la Direction de l'Urbanisme de ne pas prendre en compte les remarques de bon nombre d'associations ni de celles exprimées par le Groupement des Exploitants du Forum des Halles.

Curieusement, ce consensus également accepté par Monsieur CAFFET, Maire adjoint chargé de l'architecture et responsable du dossier de requalification du quartier des Halles, est visiblement considéré comme négligeable.

Aussi nous tenons à rappeler les points suivants :

- a) Le terme "FORUM", concernant le complexe commercial, culturel et sportif existe depuis 1979.
Cette adresse est aujourd'hui un repère géographique au même titre que "la place de l'Opéra" ou "le rond point des Champs Elysées".
Le nom Forum fait partie de l'investissement de communication de toutes les enseignes et activités présentes au "Forum des Halles" depuis 30 ans.
- b) Dans l'hypothèse présente, l'utilisation du nom "Carreau" pour la superstructure des nouveaux bâtiments ne peut que conduire à différencier le "Dessus du Dessous", ce qui est l'inverse des objectifs recherchés dans le cadre de cette réhabilitation
- c) Au regard de la définition des objectifs énoncés dans le Cahier des charges,
"Lieu d'échanges dédié à la culture et aux loisirs urbains",
la définition de chacun de ces termes par le dictionnaire Larousse classique ne permet pas de doute quant à celui des deux qui rend le mieux compte de la diversité et de la vocation attendues.
Carreau (dérivé du latin cadrus) :

- Carré, sorte de pavé plat fait de terre cuite
- Verre de fenêtre
- Dessin de forme carrée, une étoffe à carreaux
- Une des couleurs du jeu de cartes
- Carreau des Halles, endroit où l'on étale et où l'on vend des fruits, des légumes
- Carreau d'une mine emplacement où l'on dépose le charbon
- Demeurer sur le carreau, être tué sur place.

Forum (mot latin) :

- Place de Rome située entre le Capitole et le Palatin où le peuple se rassemblait pour discuter des affaires publiques
- Toute place centrale des villes antiques d'origine romaine

A chacun de décider quel est le nom le plus approprié pour définir ces nouveaux bâtiments du cœur de Paris.

Nous souhaitons également vous faire part de notre inquiétude sur la mise en forme du texte du Cahier des Charges, qui dans sa complexité et ses orientations subliminales, nous semble restreindre la liberté de créativité des futurs compétiteurs du concours, sans répondre aux différents articles B 4 - B 25 – B 311 – B 312 – B 313 - B 315 - B 316 - B 318 et B 322.

Nous trouvons dans chacun de ces paragraphes une forte motivation à prévoir une couverture de la place basse, une passerelle, des liaisons verticales dans la place basse, une suppression de notre espace à l'air libre.

Par ailleurs, nous regrettons également l'absence quasi-permanente dans ce document de la notion de commerces et de ses enjeux économiques et sociaux.

Le site n'est pas uniquement une gare mais surtout un lieu unique où le commerce, la culture et l'animation sont des atouts majeurs.

Aussi, nous souhaitons formuler à nouveau nos attentes:

- Prendre toutes les précautions nécessaires permettant de garantir la continuité de l'exploitation des commerces, afin d'éviter toute réduction d'activité ou d'effectifs.
- Améliorer les conditions d'accès et préserver les flux des visiteurs à l'intérieur du Forum.
- Concevoir les points d'accès clairement identifiés avec une signalétique commune entre les commerces et les transports en commun.
- Maintenir la place basse à l'air libre, (à noter que l'ensemble des espaces à l'air libre, place basse niveau -3, place intermédiaire niveau -2 et place haute niveau -1 représente une superficie de 40 X 80 mètres).
- Une réalisation architecturale audacieuse, respectant l'âme de Paris et l'activité de tous ceux qui s'y rendent et y travaillent.

Nous souhaitons vivement que la réalité commerciale du quartier soit véritablement prise en considération, comme l'acteur économique incontournable, créateur d'emploi pour aujourd'hui et surtout pour demain.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

André LABORDE

Représentant mandaté par le Groupement des Commerçants du Forum des Halles